



## COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° - 0035

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION A  
MANIFESTATION D'INTERET N°007/ASMI/SIC/2026 DU 27 FÉVRIER 2026 POUR  
LA PRÉQUALIFICATION, DES CABINETS D'ARCHITECTES EN GROUPEMENT  
AVEC DES CABINETS D'INGÉNIEURS EN VUE DE LA PARTICIPATION À UN  
CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR LA CONCEPTION ARCHITECTURALE D'UN  
COMPLEXE IMMOBILIER AUX MARCHÉS DES FLEURS À USAGE MIXTE AU  
QUARTIER BONAPRISO À DOUALA

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

Les entreprises ou groupement d'entreprises ci-dessous indiqués ont été retenus dans le cadre de la consultation sus référencée :

N° D'ORDRE	ENTREPRISES/GROUPEMENTS D'ENTREPRISES	NOTE TECHNIQUE SUR 100 POINTS	RANG	DÉCISION
1	GROUPEMENT AIDA SARL/ COMPETING SARL BP : 6769 YAOUNDE	97	1 <sup>er</sup>	Préqualifiée
2	GROUPEMENT BUBAN NGU DESCO/ INTEGC SARL BP : 7953 YAOUNDE	89,5	2 <sup>ème</sup>	Préqualifiée
3	GROUPEMENT TRPFEN/ NDB/ ATECS BP : 34807 YAOUNDE	80	3 <sup>ème</sup>	Préqualifiée
4	GROUPEMENT FNA/ CERG BP : 2608 YAOUNDE	60,25	4 <sup>ème</sup>	Éliminée

Les entreprises ou groupements d'entreprises non retenues sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait à réclamation.

Yaoundé, le 10 JUIN 2026

LE DIRECTEUR GENERAL,

Dr. AHMADOU SARDAOUNA

Ampliations :

- PCA SIC
- ARMP
- Affichage
- Archives/Chrono.